

## 1. Identification

<b>Identificateur de produit</b>	<b>MAP-Pro™ Premium Hand Torch Fuel</b>
<b>Autres moyens d'identification</b>	
<b>Numéro de la FDS</b>	WC001
<b>Code du produit</b>	Variable
<b>Usage recommandé</b>	Combustible pour chalumeau à main
<b>Restrictions d'utilisation</b>	Aucuns connus.
<b>Renseignements sur le fabricant/importateur/fournisseur/distributeur</b>	
<b>Fabricant/fournisseur</b>	Worthington Cylinder Corporation
<b>Adresse</b>	300 E. Breed St., Chilton, WI 5301 États-Unis
<b>Personne-ressource</b>	Ann Stiefvater
<b>Adresse de courrier électronique</b>	Ann.Stiefvater@worthingtonindustries.com
<b>Numéro de téléphone</b>	1-920-849-1740
<b>Numéro de téléphone d'appel d'urgence</b>	1-703-527-3887 International / CHEMTREC 1-800-424-9300 Domestic

## 2. Identification des dangers

<b>Dangers physiques</b>	Gaz inflammables Gaz sous pression	Catégorie 1 Gaz liquéfié
<b>Dangers pour la santé</b>	Non classé.	
<b>Dangers environnementaux</b>	Non classé.	

### Éléments d'étiquetage



<b>Mention d'avertissement</b>	Danger
<b>Mention de danger</b>	Gaz extrêmement inflammable. Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.
<b>Conseil de prudence</b>	
<b>Prévention</b>	Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. - Ne pas fumer.
<b>Intervention</b>	Fuite de gaz enflammé : Ne pas éteindre si la fuite ne peut pas être arrêtée sans danger. Éliminer toutes les sources d'ignition si cela est faisable sans danger.
<b>Stockage</b>	Protéger de lumière du soleil. Entreposer dans un endroit bien ventilé.
<b>Élimination</b>	Éliminer les rejets et les déchets conformément aux règlements municipaux.
<b>Autres dangers</b>	Peut remplacer l'oxygène et causer une suffocation rapide.
<b>Renseignements supplémentaires</b>	Aucune.

## 3. Composition/information sur les ingrédients

<b>Substances</b>			
<b>Dénomination chimique</b>	<b>Nom commun et synonymes</b>	<b>Numéro d'enregistrement CAS</b>	<b>%</b>
Propylène		115-07-1	99.5 - 100

Impuretés	Numéro d'enregistrement CAS	%
Propane	74-98-6	0 - 0.5
<b>Remarques sur la composition</b>	Toutes les concentrations sont en pourcentage en poids, sauf si l'ingrédient est un gaz. Les concentrations des gaz sont en pourcentage en volume. Le texte complet de toutes les phrases R et H est présenté à la section 16. Propylène (CAS-no. 115-07-1): Class 3 (moderately hazardous substance).	
<b>4. Premiers soins</b>		
<b>Inhalation</b>	Sortir au grand air. En cas de difficultés de respiration, administrer de l'oxygène. En cas d'arrêt de la respiration, pratiquer la respiration artificielle. Appeler immédiatement le médecin ou le centre antipoison.	
<b>Contact avec la peau</b>	Enlever immédiatement les vêtements souillés et laver la peau avec de l'eau et du savon. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste. En cas de gelure, immerger la zone concernée dans de l'eau tiède (entre 38 °C/100 °F et 43 °C/110 °F, ne dépassant pas 44 °C/112 °F). La laisser immergée pendant 20 à 40 minutes. Obtenir une assistance médicale.	
<b>Contact avec les yeux</b>	Rincer immédiatement les yeux à grande eau pendant au moins 15 minutes. Retirer les lentilles cornéennes, s'il y a possibilité de le faire. Continuer de rincer. Consulter immédiatement un médecin.	
<b>Ingestion</b>	L'ingestion n'est pas une voie d'exposition habituelle pour les gaz ou les gaz liquéfiés.	
<b>Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés</b>	L'exposition à un gaz se propageant rapidement ou à un liquide qui se vaporise peut provoquer des engelures ("brûlures froides"). Une forte exposition à cette substance peut causer une suffocation par manque d'oxygène. Peut provoquer somnolence ou vertiges.	
<b>Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire</b>	L'exposition peut aggraver des troubles respiratoires préexistants. Traiter de façon symptomatique.	
<b>Informations générales</b>	S'assurer que le personnel médical est averti des substances impliquées et prend les précautions pour se protéger.	
<b>5. Mesures à prendre en cas d'incendie</b>		
<b>Agents extincteurs appropriés</b>	Poudre extinctrice, CO2, eau pulvérisée, brouillard d'eau ou mousse.	
<b>Agents extincteurs inappropriés</b>	Jet d'eau plein.	
<b>Dangers spécifiques du produit dangereux</b>	Pour la lutte contre l'incendie, choisir l'appareil respiratoire conformément aux règles de comportement générales pendant un incendie de l'entreprise.	
<b>Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers</b>	Porter un appareil respiratoire autonome et un vêtement de protection complet en cas d'incendie. Employer des méthodes normales de lutte contre l'incendie et tenir compte des dangers associés aux autres substances présentes.	
<b>Équipement/directives de lutte contre les incendies</b>	En cas d'incendie, il faut porter un appareil respiratoire autonome en mode de pression positive ainsi que des vêtements protecteurs complets.  Éloigner le récipient du lieu d'incendie, si cela ne pose pas de risque.  Ne pas tenter d'éteindre un feu si la fuite de gaz ne peut être arrêtée de façon sécuritaire, car une réinflammation explosive pourrait survenir. Circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant à proximité. Ne prendre aucune mesure qui représente un risque personnel ou sans avoir suivi une formation adéquate. Ne pas entrer dans un espace confiné ou clos dans lequel un feu est en cours sans un équipement de protection approprié, y compris un appareil respiratoire autonome. Arrêter l'écoulement du produit. Utiliser de l'eau pour refroidir les contenants exposés au feu et pour protéger le personnel qui tentent d'arrêter l'écoulement. Si la fuite ou le déversement ne s'est pas encore enflammé, utiliser de l'eau pulvérisée pour disperser les vapeurs et protéger le personnel qui tente d'arrêter la fuite. Éviter l'écoulement des produits utilisés pour maîtriser l'incendie dans les cours d'eau, les égouts et les réserves d'eau potable.	
<b>Méthodes particulières d'intervention</b>	Employer des méthodes normales de lutte contre l'incendie et tenir compte des dangers associés aux autres substances présentes.	
<b>Risques d'incendie généraux</b>	Gaz extrêmement inflammable.	

## 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

### Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Évacuer la zone sans attendre. Ne prendre aucune mesure qui représente un risque personnel ou sans avoir suivi une formation adéquate. Tenir à l'écart le personnel dont la présence sur les lieux n'est pas indispensable.

S'assurer une ventilation adéquate. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Porter un équipement de protection individuelle adapté. Voir section 8.

### Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Bien ventiler et, si possible, interrompre l'écoulement de gaz ou de liquide. Communiquer immédiatement avec les services d'urgence.

Pour se renseigner sur l'élimination, voir la rubrique 13.

### Précautions relatives à l'environnement

Ne pas rejeter dans l'environnement. Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. Empêcher de pénétrer le sol, les fossés, les égouts sanitaires, les cours d'eau et les eaux souterraines.

## 7. Manutention et stockage

### Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Éliminer toute source d'ignition. Porter un équipement de protection individuelle adapté. Voir section 8. Il convient d'interdire de manger, de boire et de fumer dans les zones où ce matériau est manipulé, stocké et transformé. Ne pas respirer les gaz. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Utiliser uniquement avec une ventilation appropriée.

### Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Entreposer conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale. Toujours fixer les bouteilles en position debout et fermer tous les robinets lorsque les bouteilles ne sont pas utilisées. Conserver dans un endroit frais, sec et bien ventilé. Maintenir le récipient hermétiquement fermé jusqu'au moment de l'utilisation. Protéger les bouteilles de tout dommage.

## 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

### Limites d'exposition professionnelle

#### ÉTATS-UNIS. Valeurs limites d'exposition de l'ACGIH

Composants	Type	Valeur
Propylène (CAS 115-07-1)	TWA	500 ppm

#### Canada. LEMT pour l'Alberta (Code de l'hygiène et de la sécurité au travail, Annexe 1, Tableau 2)

Composants	Type	Valeur
Propylène (CAS 115-07-1)	TWA	860 mg/m <sup>3</sup> 500 ppm

Impuretés	Type	Valeur
Propane (CAS 74-98-6)	TWA	1000 ppm

#### Canada. LEMT pour la Colombie-Britannique. (Valeurs limites d'exposition en milieu de travail pour les substances chimiques, Réglementation sur la santé et sécurité au travail 296/97, ainsi modifiée)

Composants	Type	Valeur
Propylène (CAS 115-07-1)	TWA	500 ppm

Impuretés	Type	Valeur
Propane (CAS 74-98-6)	TWA	1000 ppm

#### Canada. LEMT de Manitoba (Règlement 217/2006, Loi sur la sécurité et l'hygiène du travail)

Composants	Type	Valeur
Propylène (CAS 115-07-1)	TWA	500 ppm

#### Canada. LEMT pour l'Ontario. (Contrôle de l'exposition à des agents biologiques et chimiques)

Composants	Type	Valeur
Propylène (CAS 115-07-1)	TWA	500 ppm

Impuretés	Type	Valeur
Propane (CAS 74-98-6)	TWA	1000 ppm

#### Canada. LEMT du Québec, (Ministère du Travail. Règlement sur la qualité du milieu de travail)

Impuretés	Type	Valeur
Propane (CAS 74-98-6)	TWA	1800 mg/m <sup>3</sup> 1000 ppm

<b>Valeurs biologiques limites</b>	Aucune limite d'exposition biologique observée pour les ingrédients.
<b>Directives au sujet de l'exposition</b>	Suivre les procédures standard de surveillance.
<b>Contrôles d'ingénierie appropriés</b>	Assurer une ventilation efficace. Utiliser des procédures en vase clos, la ventilation aspirante locale, ou tout autre moyen technique de contrôle afin de conserver les niveaux des substances en suspension en-deça des limites d'exposition.
<b>Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle</b>	
<b>Protection du visage/des yeux</b>	Porter des lunettes de protection approuvées.
<b>Protection de la peau</b>	
<b>Protection des mains</b>	Porter des gants appropriés et résistant aux produits chimiques.
<b>Autre</b>	Porter des vêtements protecteurs appropriés aux risques d'exposition. Un contact avec le gaz liquide peut provoquer des engelures éventuellement accompagnées de lésions des tissus cutanés. Porter des vêtements de protection thermique appropriés, lorsque nécessaire.
<b>Protection respiratoire</b>	Si les contrôles techniques ne maintiennent pas les concentrations atmosphériques en-dessous des limites d'exposition recommandées (où applicable) ou à un niveau acceptable (dans les pays où les limites d'exposition ne sont pas établies), un respirateur homologué doit être porté.
<b>Dangers thermiques</b>	Un contact avec le gaz liquide peut provoquer des engelures éventuellement accompagnées de lésions des tissus cutanés. Porter des vêtements de protection thermique appropriés, lorsque nécessaire.
<b>Considérations d'hygiène générale</b>	Ne pas manger, ne pas boire ou ne pas fumer pendant l'utilisation. Lavez vigoureusement après manipulation. Assurer l'accès à une douche oculaire et à une douche de sécurité. Manipuler conformément à de bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle.

## 9. Propriétés physiques et chimiques

<b>Apparence</b>	Gaz liquéfié incolore.
<b>État physique</b>	Gaz.
<b>Forme</b>	Gaz comprimé liquéfié.
<b>Couleur</b>	Incolore.
<b>Odeur</b>	Hydrocarbure ou mercaptan si odorisé.
<b>Seuil olfactif</b>	Non disponible.
<b>pH</b>	Sans objet.
<b>Point de fusion et point de congélation</b>	-185 °C (-301 °F)
<b>Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition</b>	-48 °C (-54.4 °F) 101.325 kPa
<b>Point d'éclair</b>	-107.8 °C (-162.0 °F)
<b>Taux d'évaporation</b>	Sans objet.
<b>Inflammabilité (solides et gaz)</b>	Gaz extrêmement inflammable.
<b>Limites supérieures et inférieures d'inflammabilité ou d'explosibilité</b>	
<b>Limites d'inflammabilité - inférieure (%)</b>	2 %
<b>Limites d'inflammabilité - supérieure (%)</b>	11 %
<b>Limite d'explosibilité - inférieure (%)</b>	Non disponible.
<b>Limite d'explosibilité - supérieure (%)</b>	Non disponible.
<b>Tension de vapeur</b>	109.73 PSIG (21°C)
<b>Densité de vapeur</b>	1.5 (0°C) (gaz)
<b>Densité relative</b>	0.52 (liquide)
<b>Solubilité</b>	
<b>Solubilité (eau)</b>	384 mg/l - Légèrement soluble dans l'eau.

<b>Coefficient de partage n-octanol/eau</b>	1.77
<b>Température d'auto-inflammation</b>	497.22 °C (927 °F)
<b>Température de décomposition</b>	Non disponible.
<b>Viscosité</b>	Non disponible.
<b>Autres informations</b>	
<b>Masse moléculaire</b>	42 g/mole
<b>Pourcentage de matières volatiles</b>	100 %
<b>COV (% en poids)</b>	100 %

## 10. Stabilité et réactivité

<b>Réactivité</b>	Le produit est non réactif dans des conditions normales d'utilisation, d'entreposage et de transport.
<b>Stabilité chimique</b>	Stable aux températures normales et pendant l'emploi recommandé.
<b>Risque de réactions dangereuses</b>	Aucune polymérisation ne se produira. Peut former un mélange explosif avec l'air. Ce produit peut entrer en réaction avec des agents d'oxydation.
<b>Conditions à éviter</b>	Chaleur, flammes et étincelles.
<b>Matériaux incompatibles</b>	Les agents oxydants forts. Acides forts. Halogènes
<b>Produits de décomposition dangereux</b>	Oxydes de carbone. Hydrocarbures.

## 11. Données toxicologiques

### Renseignements sur les voies d'exposition probables

<b>Inhalation</b>	Concentrations élevées: Risque de suffocation (asphyxiant) - en cas d'accumulation à des concentrations réduisant le taux d'oxygène jusqu'à un niveau dangereux pour la respiration. L'inhalation de fortes concentrations peut causer vertiges, étourdissement, maux de tête, nausée et perte de coordination. Une inhalation prolongée peut entraîner une perte de connaissance.
<b>Contact avec la peau</b>	Tout contact avec du gaz liquéfié risque d'entraîner une gelure.
<b>Contact avec les yeux</b>	Tout contact avec du gaz liquéfié risque d'entraîner une gelure.
<b>Ingestion</b>	Peu probable du fait de la forme du produit.

<b>Les symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques</b>	L'exposition à un gaz se propageant rapidement ou à un liquide qui se vaporise peut provoquer des engelures ("brûlures froides"). Une forte exposition à cette substance peut causer une suffocation par manque d'oxygène. Peut provoquer somnolence ou vertiges.
------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

### Renseignements sur les effets toxicologiques

<b>Toxicité aiguë</b>	Concentration élevée : Risque de suffocation (asphyxiant) - en cas d'accumulation à des concentrations réduisant le taux d'oxygène jusqu'à un niveau dangereux pour la respiration. L'inhalation de fortes concentrations peut causer vertiges, étourdissement, maux de tête, nausée et perte de coordination. Une inhalation prolongée peut entraîner une perte de connaissance.
<b>Corrosion cutanée/irritation cutanée</b>	Un contact avec le gaz liquide peut provoquer des engelures éventuellement accompagnées de lésions des tissus cutanés.
<b>Lésions oculaires graves/irritation oculaire</b>	Un contact direct avec le gaz liquéfié peut causer une lésion oculaire par gelure.
<b>Sensibilisation respiratoire ou cutanée</b>	
<b>Sensibilisation respiratoire</b>	Non classé.
<b>Sensibilisation cutanée</b>	Non classé.
<b>Mutagénicité sur les cellules germinales</b>	Non classé.
<b>Cancérogénicité</b>	Non classé.
<b>Toxicité pour la reproduction</b>	Non classé.
<b>Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique</b>	Non classé.
<b>Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées</b>	Non classé.
<b>Danger par aspiration</b>	Non classé.

**Effets chroniques** Peut entraîner des effets sur le système nerveux central.

## 12. Données écologiques

**Écotoxicité** Non présumé être nocif pour les organismes aquatiques.  
**Persistance et dégradation** Ce produit est facilement biodégradable.  
**Potentiel de bioaccumulation** Ce produit n'est pas présumé bioaccumulable.  
**Mobilité dans le sol** Risque de s'évaporer rapidement.  
**Mobilité générale** Risque de s'évaporer rapidement.  
**Autres effets nocifs** Aucuns connus.

## 13. Données sur l'élimination

**Instructions pour l'élimination** Utiliser le contenant jusqu'à ce qu'il soit vide. Ne pas jeter un contenant qui n'est pas vide. Les contenants vides contiennent des vapeurs résiduelles qui sont inflammables et explosives. Les bouteilles doivent être vidées et envoyées à un centre de collecte des déchets dangereux. Ne pas percer ou brûler, même vide. Détruire conformément à toutes les réglementations applicables.

**Règlements locaux d'élimination** Détruire conformément à toutes les réglementations applicables.

**Code des déchets dangereux** D001 : Déchet inflammable ayant un point d'éclair de < 140 °F

**Déchets des résidus / produits non utilisés** Éliminer le produit conformément avec la réglementation locale en vigueur.

**Emballages contaminés** Comme les récipients vides peuvent contenir des résidus de produit, respecter les avertissements sur l'étiquette même après avoir vidé le récipient.

## 14. Informations relatives au transport

### TMD

**Numéro ONU** UN1077  
**Désignation officielle de transport de l'ONU** Propylène  
**Classe de danger relative au transport**  
**Classe** 2.1  
**Danger subsidiaire** -  
**Groupe d'emballage** Sans objet.  
**Dangers environnementaux** Non disponible.  
**Précautions spéciales pour l'utilisateur** Lire les instructions de sécurité, la FS et les procédures d'urgence avant de manipuler.

### IATA

**UN number** UN1077  
**UN proper shipping name** Propylene  
**Transport hazard class(es)**  
**Class** 2.1  
**Subsidiary risk** -  
**Label(s)** 2.1  
**Packing group** Not applicable.  
**Environmental hazards** No.  
**Special precautions for user** Read safety instructions, SDS and emergency procedures before handling. Read safety instructions, SDS and emergency procedures before handling.

### IMDG

**UN number** UN1077  
**UN proper shipping name** Propylene  
**Transport hazard class(es)**  
**Class** 2.1  
**Subsidiary risk** -  
**Label(s)** 2.1  
**Packing group** Not applicable.  
**Environmental hazards**  
**Marine pollutant** No.  
**EmS** F-D, S-U  
**Special precautions for user** Read safety instructions, SDS and emergency procedures before handling. Read safety instructions, SDS and emergency procedures before handling.

**Transport en vrac selon l'Annexe II de MARPOL 73/78 et le recueil IBC** Sans objet.

## 15. Informations sur la réglementation

**Réglementation canadienne** Ce produit a été classé conformément aux critères de danger énoncés dans le Règlement sur les produits dangereux et la FDS contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits dangereux.

**Loi réglementant certaines drogues et autres substances**

Non réglementé.

**Liste des marchandises d'exportation contrôlée (LCPE 1999, Annexe 3)**

Non inscrit.

**Gaz à effet de serre**

Non inscrit.

**Règlements sur les précurseurs**

Non réglementé.

### Règlements internationaux

**Convention de Stockholm**

Sans objet.

**Convention de Rotterdam**

Sans objet.

**Protocole de Kyoto**

Sans objet.

**Protocole de Montréal**

Sans objet.

**Convention de Bâle**

Sans objet.

### Inventaires Internationaux

<b>Pays ou région</b>	<b>Nom de l'inventaire</b>	<b>En stock (Oui/Non)*</b>
Australie	Inventaire australien des substances chimiques (AICS)	Oui
Canada	Liste intérieure des substances (LIS)	Oui
Canada	Liste extérieure des substances (LES)	Non
Chine	Inventaire des substances chimiques existantes en Chine (IECSC)	Oui
Europe	Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes (EINECS)	Oui
Europe	Liste européenne des substances chimiques notifiées (ELINCS)	Non
Japon	Inventaire des substances chimiques existantes et nouvelles (ENCS)	Oui
Corée	Liste des produits chimiques existants (ECL)	Oui
Nouvelle-Zélande	Inventaire de la Nouvelle-Zélande	Oui
Philippines	Inventaire philippin des produits et substances chimiques (PICCS)	Oui
États-Unis et Porto Rico	Inventaire du TSCA (Toxic Substances Controls Act - Loi réglementant les substances toxiques)	Oui

\*Un « Oui » indique que ce produit est conforme aux exigences de l'inventaire administré par le(s) pays ayant compétence.

Un « Non » indique qu'un ou plusieurs composant(s) du produit n'est/ne sont pas inscrit(s) ou exempt(s) d'une inscription sur l'inventaire administré par le(s) pays ayant compétence.

## 16. Renseignements divers

**Date de publication** 25-Novembre-2015

**Date de la révision** -

**Version n°** 01

**Autres informations**

HMIS® est une marque de commerce et de service enregistrée du NPCA.  
HMIS Hazard Scale: 0 = Minimal 1 = Slight 2 = Moderate 3 = Serious 4 = Severe \* = Chronic hazard.

Santé: 1. Inflammabilité: 4. Danger physique: 1.

**Liste des abréviations**

CLP : Règlement n° 1272/2008.

**Avis de non-responsabilité**

Tout renseignement transmis dans la présente fiche signalétique est réputé exact et fiable. Toutefois, aucune garantie d'aucune sorte n'est faite relativement à la précision des renseignements ou à la pertinence des recommandations contenus dans les présentes. Il est de la responsabilité de l'utilisateur d'évaluer la sécurité et la toxicité de ce produit dans ses propres conditions d'utilisation et de se conformer à toutes les lois et à toute la réglementation applicables.